



La ville de Fontaine-lès-Dijon compte six places répertoriées, aux caractéristiques bien distinctes. Espace fortuit lié à la convergence des chemins (place de Siry, place du Perron), création en fonction d'usages divers (place des Trois-Saffres), accompagnement d'un monument (place de l'Hôtel de ville), jouissance d'une jolie vue (place de la Mare), la place rassemble (place des Feuillants). Carrefours, mille-feuilles historiques ou non, lieux de déplacements, de vie, d'échanges, buts de promenade, terrains de jeu, les places publiques sont des espaces ouverts, favorisant les rencontres, les conversations et les regroupements. Elles jouent un rôle important pour la qualité de vie des habitants au quotidien. Leur aménagement vise à les rendre agréables et accessibles à tous pour une ville de Fontaine toujours plus humaine et conviviale.

Conception et réalisation : Ville de Fontaine-lès-Dijon – 2018.
Texte : Sigrid Pavèse (Les Amis du Vieux Fontaine).
Photographies : Jean-Pierre Coquéau, Geocapture, Photo-club de Fontaine-lès-Dijon (Jacky Boilletot, Daniel Vion) et Ville de Fontaine-lès-Dijon.
ISBN : 979-10-91154-06-2



Il était une fois à Fontaine-lès-Dijon... Les places publiques



Depuis l'agora grecque et le forum romain, places et villes ou villages ont toujours été étroitement liés.

Fontaine-lès-Dijon compte six places qui n'ont ni la même taille, ni la même forme, ni la même ancienneté, ni les mêmes usages.

Tantôt ouvertes, tantôt fermées, les places publiques de Fontaine présentent des visages très différents mais toujours en lien avec les édifices qui les bordent.



La place de la Mare, en hiver ■

La place de la Mare : un espace pour se ressourcer

Une forte identité pour la ville et pour les habitants

Porte d'entrée et de sortie du village, à l'ouest, et du site Saint-Bernard, au sud, la place de la Mare est l'une des quatre places du vieux bourg. Elle est chargée d'une certaine affectivité car elle est perçue comme une zone d'agrément et un patrimoine commun aux habitants de la commune. La nature y est très présente et donne une impression d'évasion, de calme et de douceur au cœur de la ville. Les usagers profitent des arbres, des plantes et des animaux : canards, hérons, grenouilles. C'est une halte de repos, un espace de contemplation, de rêverie devant la magie des jeux mêlés de l'eau, du ciel et des chants d'oiseaux.

Un espace de circulation

La mare donne son attrait à la place et la limite au nord, tandis qu'au sud, des murs de propriétés la ferment partiellement. Carrefour de voies très anciennes, la place est difficile à cerner et si elle figure nommément sur les plans du cadastre, les gens vont à la mare mais ne parlent pas de place, la mare étant la composante essentielle. En effet, cette place est située au croisement de voies de circulation qui irriguent le village ou le contournent. Non seulement, elle apparaît morcelée par les chaussées mais le stationnement occulte le grand puits, qui fait partie de la place. Pour bénéficier pleinement du panorama qu'offre la mare, il faut tourner le dos au monde de l'automobile, en se contentant

d'une étroite bande aménagée au sud. Cette configuration rend inconfortables les événements festifs, toujours spectaculaires, dans le cadre pittoresque de l'amphithéâtre arboré, surmonté de l'église servant d'écrin à la mare.

Une place chargée d'histoire

Dans un village dépourvu de puits individuels et alimenté en eau par des citernes jusqu'au XX^e siècle, la place, avec la mare et le puits communal, avait un rôle essentiel dans la vie quotidienne des habitants. Ces derniers venaient puiser de l'eau au grand puits ou conduire des bêtes, pour les faire boire dans l'auge attenante ou dans la mare accessible par une pente douce, la mare étant d'ailleurs souvent appelée l'abreuvoir. Ces corvées d'eau étaient l'occasion de se rencontrer,

de parler, d'échanger des nouvelles. Toute sortes d'activités liées à la viticulture se déroulaient autour de la mare, pour rincer les ustensiles, assouplir les liens servant à attacher la vigne, récupérer les boues pour recharger les terres en pente qui s'érodaient et distiller au XX^e siècle. La place servait de lieu pour la pêche, le gaulage des noix, le puisage de l'eau en cas d'incendie, l'essai des pompes à partir du XIX^e siècle. Elle retentissait des éclats de voix et du choc des boules du jeu de quilles qui se tenait sur l'actuel parking des Cotottes. Lors des fêtes de saint Bernard, un manège, un bal et quelques baraques foraines attiraient une foule de badauds. Malgré les arrêts d'interdiction, l'été, on s'y baignait. L'hiver, la glace formée à la surface était un terrain de jeu idéal pour les glissades

à la sortie de l'école ainsi que pour les Dijonnais qui venaient en nombre, le dimanche, au début du XX^e siècle, et se régalaient des gaufres, du nougat, de la pâte de guimauve vendus par une marchande ambulante. La glace était aussi découpée pour être conservée dans les glaciers des maisons bourgeoises afin d'offrir des rafraîchissements l'été. Aujourd'hui, les voitures et la transformation de l'économie ont métamorphosé ce lieu de sociabilité intense, en lieu de circulation et de stationnement, mais la présence de l'eau a conservé à la place son rôle d'agrément. Toujours vivante et animée, la place demeure un espace de référence pour tous.

Le rôle de l'urbanisation

La mare qui a donné sens à la place, est d'origine naturelle. Elle est alimentée par les eaux de pluie, le ruissellement et une petite nappe. Devenue une mare urbaine, elle semble une création humaine. En 1962, une murette fut d'abord construite pour la limiter du côté est, dans l'arrondi de la rue Jehly-Bachellier. Parallèlement, fut établi le parc à voitures des Cotottes, à l'emplacement de l'ancien jeu de quilles. Des saules furent plantés en 1964. En 1978, un mur de soutènement en béton, d'une cinquantaine de mètres, fut édifié le long de la route de Daix, avec un parement sans joint donnant l'apparence de pierre sèche. D'une hauteur variant de 1,40 m à 2,30 m, il nécessita le pompage de l'eau et la mare fut curée à la pelle mécanique, au risque d'endommager la couche imperméable

qui assure son existence. Un parc de stationnement à proximité du puits compléta cet aménagement pour limiter le stationnement sauvage.

La préservation de la biodiversité

Aujourd'hui, le volet paysager est un souci majeur et les interventions portent sur les essences plantées, tenant compte des couleurs, des hauteurs, des formes, de l'harmonie générale. La nuit, le site reste attractif grâce à une mise en lumière qui le valorise. Réservoir de vie, témoin de l'histoire rurale de la commune, il est un précieux support pédagogique et scientifique. Malheureusement, la mare est un écosystème très menacé. Sa baisse de niveau préoccupante a déjà fait l'objet d'intervention avec la mise en place d'une canalisation depuis la source pour améliorer son alimentation. Des végétaux comme les roseaux à massettes ont été introduits pour jouer le rôle de filtres épurateurs et servir de refuge à différentes espèces d'animaux. Aujourd'hui, on peut à nouveau apercevoir des grenouilles sauter et les entendre coasser bruyamment au temps des amours.

La place de la Mare, avec le milieu naturel qui en fait l'importance et le charme, n'est pas une place comme une autre. Elle intègre un vivant venant du fond des âges. L'imperméabilisation des sols, les creusements touchant les circulations hydrauliques et les modifications météorologiques ont des conséquences visibles sur cette place emblématique. La place de la Mare est un outil de découverte de l'impact que l'homme peut avoir sur le milieu aquatique.

La place de la Mare avec un jeune pêcheur ■



La place de la Mare et un spectacle sur l'eau ■



La place de la Mare depuis la rue Jehly-Bachellier ■



La place des Feuillants : une place patrimoniale

Une place devenue communale à la Révolution

Dénommée officiellement place des Feuillants en 2000, elle doit son nom à une communauté religieuse réformée de l'ordre de Cîteaux, qui occupa les lieux de 1613 à 1791. À l'origine, cette place faisait partie du pourpris du château et, à ce titre, appartenait de fait aux Feuillants. Sur son emplacement, les moines décidèrent de faire bâtir une grande église, à l'avant des chapelles actuelles. Les premières pierres furent solennellement posées en 1619 mais, faute d'argent, les élévations commencées furent rasées en 1654 et la place devint un pré. Cet endroit avait la particularité d'être hors de l'enclos des Feuillants proprement dit, d'être impropre à la culture car il était surtout composé de roches affleurantes, d'être ouvert au public et d'être traversé, à l'époque, par deux voies communes. Assimilée à un bien d'usage collectif, la place ne fut pas comprise dans l'acte de vente des possessions des Feuillants comme biens nationaux et figura, dès 1791, dans les états de section de la commune. C'est donc seulement depuis la Révolution que la place des Feuillants est une place communale. Jusqu'à une date récente, elle était connue sous le nom de Pelouse donné par les Feuillants. La Grande pelouse était l'espace défini par la maison natale de saint Bernard, l'église du même nom, le mur d'enclos des Feuillants et celui du clos des Champs d'Aloux. La partie à l'est de l'église, plus informelle, était dénommée la Petite pelouse. En 1653, les Feuillants y avaient établi leur moulin, dont l'exploitation se révéla si calamiteuse, qu'il fut démoli dès 1692. En l'absence de cour de récréation, cette friche communale, qui

jouxtait l'école, fut le terrain de jeux des écoliers. Elle fut amputée en 1887 par la construction de l'école des filles.

Une place communale très convoitée

Attenante à l'église paroissiale et à la maison natale de saint Bernard, dont une partie a été transformée en chapelles, la place des Feuillants a naturellement une fonction religieuse. Avec le renouveau des pèlerinages à saint Bernard, de la fin du XIX^e siècle à 1925, les desservants, qu'ils soient de la Maison natale ou de la paroisse, n'eurent de cesse d'essayer de s'en rendre maîtres, par demande de vente ou de location, afin de "trouver les garanties morales utiles au bon fonctionnement des œuvres de jeunesse en même temps que des facilités pour rendre aux fêtes locales de saint Bernard leur éclat traditionnel". Le conseil municipal, toujours à la recherche de subsides, fut tenté par la location, mais il ne put donner suite car le préfet s'y opposa, en rappelant que le Code civil déclare les biens du domaine public non seulement inaliénables et imprescriptibles, mais également non sujets à location "en raison du droit de jouissance sur un bien qui appartient à tous et ne saurait devenir un monopole à l'usage d'une société quelle qu'elle soit".

Une mise en scène des fonctions

Les aménagements de 2008 respectent cette fonction religieuse en définissant une large bande qui forme parvis tout le long de la façade de la Maison natale où donnent les chapelles, mais ils ne limitent pas la place à cette seule fonction. Pour souligner l'aspect



La place des Feuillants, en hiver ■



La place des Feuillants animée par la kermesse ■

historique, le dessin du parvis rappelle les fossés qui ceinturaient l'ancien château et que l'on franchissait par un pont matérialisé actuellement par des traverses en bois devant la tour d'entrée. Ce parvis prolonge une allée courbe qui épouse le sud de la place. Ce cheminement en pierre calcaire, façon calade, qui se poursuit par les larges dalles de Bourgogne devant la Maison natale, sert de voie d'accès aux véhicules de secours, de desserte à l'enclos de l'église, d'accès au parc Saint-Bernard (jardin du cloître et bois des Pères) par le sud et assure une continuité depuis les rues Saint-Bernard ou de la Source. Lieu de regroupement ou de déploiement des cortèges, son usage revêt souvent un caractère festif. Quant au reste de la place, qui, auparavant, était au cœur des manifestations, il a été aménagé en



La place des Feuillants depuis la tour d'entrée de la Maison natale ■

terrasses engazonnées, aux talus végétalisés par des graminées, dont la forme rappelle les cistels qui ont donné leur nom à l'abbaye de Cîteaux choisie par saint Bernard pour faire son noviciat. Ces terrasses favorisent l'infiltration des eaux pluviales qui alimentent la source et la mare situées en contrebas. Depuis le sud-est, la démolition d'un réservoir devenu inutile et un nouvel alignement du mur du clos des Champs d'Aloux, à son retour d'angle sud-est, permet de balayer le champ de l'église tandis que le regard est dirigé vers l'architecture de la Maison natale par l'axe d'un escalier en pas d'âne. La place donne alors à voir un espace public orienté vers ces deux édifices qu'elle accompagne. Elle met ainsi en valeur deux monuments historiques protégés, vitrines de la ville, éléments du patrimoine, illustrés par de

nombreuses photos et cartes postales. À l'est et au nord, elle domine un vaste panorama sur Dijon et ses environs, faisant de cette place un espace paysager lié à la pratique de la promenade et au tourisme. Le stationnement des véhicules est cantonné le long de la Petite pelouse.

Un site attractif

Du temps où la place des Feuillants était un simple terrain en pente engazonné, sa relative planéité en faisait un terrain propice aux jeux, aux danses, aux spectacles et aux divertissements. Au moment de la Révolution, elle servait à exercer les citoyens au maniement des armes. La municipalité en costume y réunissait les habitants pour célébrer toutes les fêtes civiques et faire la

publication des lois et proclamations. C'est sur cette place que fut planté le premier arbre de la liberté, remplacé, en 1986, par un arbre plus jeune, tandis que tout autour, les tilleuls étaient décorés du bonnet de la liberté. À partir de 1976, elle accueillait la kermesse, jusqu'à ce que cette dernière soit déplacée, après les aménagements du site, dans le parc Saint-Bernard, et dans l'ultime décennie du XX^e siècle, elle fut animée par des spectacles en son et lumières.

Un lieu de commémoration

Au XIX^e et XX^e siècle, la place fut le témoin de manifestations d'ampleur nationale et internationale, qui réunirent des dizaines de milliers de personnes : en 1891, dans le cadre des commémorations du VIII^e centenaire de

la naissance de saint Bernard et, en 1953, pour les 800 ans de sa mort. La place est aussi un espace de mémoire et de souvenir avec les deux monuments aux morts, celui de la guerre de 1870 et celui des guerres du XX^e siècle. Le monument de la guerre de 1870 rend hommage aux soldats tués dans les affrontements, qui eurent lieu autour de la butte de Fontaine les 21, 22 et 23 janvier 1871, et dont certains reposent au pied du monument. En 2007, pour faciliter le déroulement des célébrations et ne pas désolidariser le monument aux

morts de 1870 du lieu dit d'inhumation, dans l'enclos paroissial, des soldats tombés dans cette guerre, ce fut le monument des guerres du XX^e qui fut déplacé. La place des Feuillants est donc un point de référence dans l'imaginaire collectif en tant que lieu à la fois monumental, de rassemblement et de commémoration, tout en étant un belvédère qui permet des échappées visuelles par delà la plaine de la Saône jusqu'aux contreforts du Jura.

La place de Siry : une fonction sociale

Une convergence à la croisée de deux anciens chemins

Petite et de forme irrégulière, la place de Siry a une fonction de porte d'entrée et de sortie au nord de Fontaine vers Ahuy, par la rue des Templiers, et par la rue de Pouilly en direction du village de Pouilly, devenu un quartier de Dijon, à la Révolution. C'est aussi un carrefour avec la rue Saint-Bernard et la ruelle Lebert. Cette placette est le fruit d'un élargissement ponctuel de la voirie. Elle est définie par la configuration des bâtiments qui l'entourent et bénéficie de l'axe perspectif de la rue des Templiers. Les maisons de maître et les demeures vigneronnes, reconnaissables aux portes d'entrée des cuveries, des granges et des caves, sont les témoins d'un passé révolu et lui donnent un charme d'un autre âge.

Dans le périmètre d'un village médiéval

À Fontaine, les places comme les rues prennent souvent le nom du possesseur de l'immeuble le plus marquant qui les borde. Ainsi, la place de Siry porte le nom de la famille propriétaire, au XVII^e

et au XVIII^e siècle de la maison, dont le pignon limite le champ de vision de la rue des Templiers depuis la place du Perron. Cette demeure est connue souvent sous le nom de "Maison du Bon Pasteur" car elle a appartenu, de 1946 à 1958, aux Amis du Bon Pasteur de Dijon puis, jusqu'en 1975, à l'ordre de Notre-Dame de la Charité du Bon Pasteur, qui s'occupait de la libération des femmes prostituées. Cet édifice était frappé d'alignement depuis 1842 et cette servitude avait été reprise au Plan d'Occupation des Sols de 1976. En juin 1978, l'édifice était dans un tel état de vétusté que des tuiles menaçaient de tomber sur la chaussée. Comme l'étroitesse de la rue des Templiers rendait l'accès du village difficile aux voitures, la municipalité profita de la circonstance pour établir un projet d'élargissement de la rue qui aurait permis, grâce à la démolition d'une partie de ce bâtiment remontant aux XV^e-XVI^e siècles, l'agrandissement de la place avec arbres, fontaine et bancs. La situation du bâtiment à moins de 500 m d'un monument historique et l'inscription

La place de Siry, en direction de la rue des Templiers ■



La place de Siry, au carrefour des rues de Pouilly et des Templiers ■



La place de Siry, depuis la rue des Templiers ■



du village, en 1978, à l'Inventaire des sites pittoresques de la Côte-d'Or, ont fait abandonner cette servitude et ont sauvé la maison.

Un cadre représentatif de la quotidienneté

Espace dégagé au sein d'un tissu dense, cette place était devenue anonyme, sans doute en raison de son absence dans les annuaires. L'apposition d'une plaque en 1999, qui reprend la dénomination du cadastre, depuis son origine, lui a fait recouvrer son statut de place à part entière. La place de Siry n'accueille plus les vendanges, comme jadis, mais elle joue un rôle important dans la vie du haut de la rue des Templiers, même si elle n'est aujourd'hui le théâtre d'aucun événement public. Actuellement, c'est une zone de jeux pour les enfants et de rencontres informelles à l'échelle du quartier. Ici, en général, tout le monde se connaît. On s'approche, on se distingue, on se salue, en se mettant à l'écart d'une circulation et d'un stationnement, dont la Ville essaie de se défaire au prix de bornes et de panneaux. Pour compenser cette surcharge de l'espace, peu valorisante pour l'architecture historique, un érable a été planté en 1999, dans un

sol au traitement contemporain. Cet arbre s'accommode très bien d'être enfermé entre les bâtiments. Il flamboie magnifiquement en automne et donne une autre vie à la pierre.

Un espace public retrouvé

Malgré une configuration semblable, à l'entrée est du village, le carrefour des rues Malnoury, Faubourg-Saint-Martin, Mathey et Colonel Clère n'a jamais généré l'appellation de place. Si ce carrefour majeur n'a pas pris le nom officiel de place, c'est parce que, dans la représentation collective, une place est un foyer d'activités, même temporaires, et qu'elle a une fonction économique et sociale. C'est abusivement que la nécessité de localiser commodément cet espace a conduit des éditeurs de cartes postales à le dénommer "place Malnoury", par mimétisme avec une des rues adjacentes, comme pour la place du Perron. La place de Siry est donc une réappropriation de l'héritage des anciens. Grâce à un plan de circulation restrictif, elle a ainsi retrouvé son identité, au sens propre et figuré.

La place du Perron : un haut lieu de vie

Un carrefour millénaire

D'un point de vue urbanistique, la place est positionnée au carrefour des deux rues qui cernent la butte de Fontaine, à l'est et au sud. Depuis le Moyen Âge, la place a joué un rôle central dans le fonctionnement du village. Comme le veut l'étymologie du mot place, qui vient du latin *platea*, signifiant "rue large", l'espace apparaît plus grand que dans le reste du village. Visuellement enfermée

par des bâtiments à peu près de même hauteur, la place porte un nom révélateur d'un endroit plat, facilitant les aménagements d'un lieu formellement indéfinissable, à l'image de la plupart des places médiévales. Comme toutes les places du village, aucun numéro de maison n'est établi au nom de la place, mais l'ordre à partir duquel toutes les maisons du bourg sont numérotées est défini par rapport à elle, les numéros impairs étant à gauche dans la direction



La place du Perron, en direction de la rue Jehly-Bachelier ■



La place du Perron, au croisement de la rue des Templiers, de la rue du Perron et de la rue de la Confrérie ■

des nombres croissants. Cette particularité souligne bien sa centralité.

Des édifices d'usage collectif importants pour les habitants

Lieu de croisement de la circulation, la place est un point de rassemblement du plus grand nombre. Dès le Moyen Âge, la vie s'est organisée autour de cet espace bordé par des maisons de vigneron mais aussi par le four et le pressoir banaux, symboles des prérogatives seigneuriales, jusqu'à la Révolution. À l'angle des rues du Perron et de la Confrérie, la halle, connue depuis le XVI^e siècle, avec la création d'une foire et d'un marché, servait d'abri aux vendanges et attestait de la fonction économique de la place. Cette halle abritait aussi le pouvoir judiciaire. Les

contrevenants à l'ordre public y étaient jugés et la place fut un lieu de supplice. Cette place cumulait aussi une fonction politique car, avant la Révolution, les représentants de la communauté de Fontaine s'y réunissaient pour délibérer. L'existence attestée depuis le XVIII^e siècle, de cabarets puis de cafés avec salle de bal, de réunions et gestion du jeu de quilles sous la halle, a fait aussi de cette place, un lieu de sociabilité et de réjouissance où s'est longtemps fêté le 14 juillet.

Au cœur de l'animation commerçante

Le centre de la ville se déplaçant, la place du Perron perd de son importance mais elle n'entre pas en décadence et un bus y a toujours son arrêt. Devenue place de quartier, elle rassemble autour d'elle

la vie du village. Le marché a disparu depuis longtemps mais le lieu a conservé une fonction économique avec, autour, ses commerces de proximité et son restaurant. La place du Perron demeure ainsi un centre de vie populaire dynamique qui fait partie du quotidien et, pour les habitants de l'extérieur, c'est

un lieu porteur de l'identité du village. Elle n'est pourtant pas un espace pour séjourner, sauf à la terrasse du café. C'est un lieu à traverser : il n'y a pas de possibilité de s'asseoir, aussi on s'y arrête peu. Sa végétalisation est laissée au bon vouloir des riverains pour fleurir pots et balconnières.

La place de l'Hôtel de ville : un espace symbolique

Une place attachée à un édifice

Comme son nom l'indique officiellement, depuis la délibération du 5 septembre 1995, la place de l'Hôtel de ville est située devant la mairie. Conçue en 1988 par le cabinet d'architectes-paysagers Dolveck-Mestoudjian, elle fut inaugurée en 1989. Avec une superficie voisine de 2800 m² et du fait de sa

complémentarité en matière d'usage et de perception, elle apparaît comme une extension de la mairie, mais elle s'étend également devant le bureau de poste. Les changements, qui l'ont affectée depuis sa création, ont touché à son profil, pour supprimer les ruptures de pente, et aux plantations mais sa forme n'a pas été modifiée.

La place de l'Hôtel de ville, en hiver ■



La place de l'Hôtel de ville illuminée pour les fêtes de fin d'année ■



La place de l'Hôtel de ville, en été ■



La traduction de nouvelles conceptions urbanistiques

Le contexte urbanistique dans lequel l'hôtel de ville, adossé à l'ancien village, a été construit en 1972, influence l'image de la place. Il s'agit alors de donner une nouvelle centralité à la commune et d'asseoir symboliquement le pouvoir municipal le long de l'axe de Gaulle-Clos Guillaume-Félizots, véritable épine dorsale de Fontaine. La création d'un nouvel espace public doit être synonyme de ville agréable à vivre. La structure de la place comprend donc un espace jardin avec une zone de séjour et des bancs autour d'une fontaine accessible par une allée piétonne en pavés "classico". Au nord et à l'ouest, une voie d'accès aux véhicules, depuis la rue du Clos Guillaume jusqu'à la rue des Carrois, dessert à la fois le bureau de poste et l'hôtel de ville et fait partie intégrante de la place. Bordée par des parkings, pratiques pour des arrêts minute, cette rue a l'inconvénient de morceler le parvis de l'hôtel de ville. En dépit de sa belle végétation, la place ne permet guère de se reposer à l'écart du bruit engendré par la circulation de la rue du Clos Guillaume. De plus, à la

suite de dysfonctionnements récurrents liés à une eau calcaire, la fontaine a cessé de jaillir et n'offre plus son chant et ses vertus apaisantes aux passants. Les fleurs ayant remplacé les jeux d'eau, les bancs sont souvent occupés dès que pointe un rayon de soleil.

Un espace ouvert

Prolongée au nord par le square de l'Hôtel de ville et, au sud, par les espaces verts devant le Centre d'Animation Pierre Jacques, la place s'insère dans un vaste parterre paysager, qui sert d'écrin à un ensemble de bâtiments publics. L'été, les équipements sont noyés dans la végétation. L'hiver, les branches des gleditsias dorés jouent avec les nuages qui se reflètent dans les grandes baies vitrées, tandis qu'aux autres saisons, les fleurs et les feuillages, donnent lieu à une explosion de couleurs. Cette perception d'un espace allongé, non enclos et luxuriant, qui adoucit la rigidité des lignes architecturales des bâtiments, définit la place à l'échelle de la ville comme un îlot de verdure de premier plan et contribue à l'image d'une cité moderne, aérée où il fait bon vivre.

La place des Trois-Saffres : l'emblème d'un quartier

Une zone d'articulation

Inaugurée en 1993, la place des Trois-Saffres, qui porte le nom des oiseaux héraldiques du blason de Fontaine, est le cœur du quartier des Porte-feuilles situé dans la partie nord-est de la commune. De forme trapézoïdale et d'une emprise totale d'environ 5 100 m², elle est devenue un repère majeur dans la ville. À la suite d'un concours d'esquisses, lancé par la municipalité en 1989, son

aménagement fut confié à l'architecte-urbaniste dijonnais, André Zielinski. Ce dernier dut composer avec un environnement de bâtiments récemment édifiés ou en projet. Établie sur un domaine réservé au plan d'occupation des sols mais insérée dans une zone de lotissements disparates, c'est un espace charnière entre les résidences d'habitat collectif et la zone d'activités, au nord, et le secteur pavillonnaire, au sud.

Une configuration spatiale en deux parties

La place est partagée en deux espaces distincts, l'un dédié aux voitures et au stationnement, l'autre exclusivement réservé aux piétons. Elle met en valeur le groupe scolaire des Porte-feuilles qui s'inscrit en front, à l'est, comme un bâtiment de premier ordre. L'utilisation de la pente naturelle du terrain permet sa mise en scène avec six rangées de gradins en béton blanc et des talus végétalisés formant un amphithéâtre, qui dégage un vaste espace de près de 2000 m². Le sol plat, en enrobé clair, agrémenté de motifs circulaires contrastants, est une aire de jeux sécurisée pour les enfants. Il favorise les rencontres aux entrées et sorties des écoles ainsi que de multiples activités. Des animations comme "Trois Saffres en musique" sont, là, des événements rassembleurs pour toute la population de Fontaine.

Un cadre architectural contemporain

Longeant le côté occidental, une voie d'accès assure la circulation automobile nord-sud ainsi que la desserte des édifices environnants et de la place. Pour ne pas empiéter sur l'espace des piétons, le stationnement se fait en périphéries sud et ouest, dans des parkings ombragés par des tilleuls. À l'ouest, face à l'école, la place est donc étroitement liée aux commerces de proximité et aux services, qui occupent le rez-de-chaussée ou le premier étage de la résidence "Les Hauts de Fontaine", comprenant neuf bâtiments, dont deux sont implantés en bordure de la place. Une succession de portiques, composés d'éléments métalliques tubulaires blancs, chapeautés de matière plastique translucide, sert

d'abri pour se protéger des intempéries et du soleil. Dans l'axe central de la place, un module couvert de zinc prépatiné brun marque l'accès à l'espace piéton par un escalier. Le portique permet la transition d'échelle entre les élévations des bâtiments de l'ensemble résidentiel des "Hauts de Fontaine" le long de la voie d'accès, et les gradins établis sur un dénivelé de 3 m. Au nord, la modification du tracé de la rue Majnoni d'Intignano et sa sécurisation par trois îlots centraux, rappellent le dessin du parc de stationnement situé au sud. Le centre Jeanne Lelièvre, qui accueille une crèche et la bibliothèque municipales, dialogue avec l'alignement des résidences juxtaposées le long de la rue Majnoni.

Un espace enclos

Organisées en plots de deux à cinq étages, les constructions qui jalonnent la rue Majnoni forment un écran devant la zone d'activités économiques et ferment la place. Un talus planté et un portique formé de trois modules, un grand flanqué de deux petits, annoncent les entrées piétonnes nord et sud de la place, à laquelle on accède par des escaliers, comme à l'ouest. Un kiosque à musique de six mètres de diamètre et de même ossature que les portiques, des colonnes lampadaires, dont le socle forme des banquettes circulaires le long de trois demi-cercles en pavé autobloquants, occupent la partie centrale de la place et lui donnent une image forte, la rendant facilement identifiable. Quelques bacs à plantes mobiles complètent l'aménagement et lui confèrent une certaine souplesse d'utilisation.

Un lieu d'embellissement de la ville

À la manière des places de village, cette



La place des Trois-Saffres, en vue aérienne ■



La place des Trois-Saffres, la nuit ■

place regroupe des commerces de proximité (boulangerie, pharmacie, presse), tout en offrant un vaste espace propice aux jeux et à la détente mais aussi aux rencontres et à la fête. Enchâssée dans le tissu urbain, cette place est résolument contemporaine. Elle renoue avec les caractéristiques traditionnelles de la place bornée de toutes parts. Elle présente un cadre architectural clos de tous côtés, sans ouverture de perspectives lointaines et n'est visible par le visiteur que lorsqu'il y a pénétré. Elle a été pensée et construite pour être un lieu privilégié de rencontres et d'animations, en intégrant différents usages : commerce, résidence, accès aux équipements et pour redonner une unité à l'ensemble des bâtiments qui l'entourent. La place des Trois-Saffres est un décor qui met l'accent sur les effets



La place des Trois-Saffres, pendant une fête de la Vigne ■

visuels. La nuit, les portiques et les luminaires sphériques, disposés sur les colonnes en béton, lui donnent des allures d'œuvre d'art que l'on peut venir voir en spectateur.

Confortables, agréables à parcourir et à regarder, les places à Fontaine sont des espaces libres, vivants et animés, des lieux où l'on se sent accueilli et protégé. Minérale ou végétale, chaque place a son âme, son atmosphère particulière, avec une réalité diurne et nocturne différentes. Pièces maîtresses dans la commune, éléments de repères, les places évoluent, donnant lieu à des arrangements différents, mais toutes demeurent des lieux privilégiés de rencontres intergénérationnelles, des endroits où l'on semble être comme "chez soi".